

Fiche informative sur l'action

PROJET SCIENCES PO

Académie de NANCY METZ

LYCEE SAINT-EXUPERY, 11 avenue Saint Exupéry 57290 FAMECK

ZEP : oui

Téléphone : 03 82 59 18 20

Télécopie : 03 82 59 18 25

Mèl de l'école ou de l'établissement : ce.0570023@ac-nancy-metz.fr

Adresse du site de l'école ou de l'établissement :

<http://www.ac-nancy-metz.fr/pres-etab/SaintExFameck/page1stex.htm>

Coordonnées d'une personne contact (mèl) : marie-louise.revter@ac-nancy-metz.fr

Classes concernées : toutes les classes de terminale

Disciplines concernées : philosophie, lettres, histoire-géographie, sciences économiques et sociales

Date de l'écrit : juin 2006

Lien web de l'écrit : <http://www.sciences-po.fr/presse/zep/index.htm> (convention éducation prioritaire)

Résumé :

Partenariat entre l'I.E.P. (Institut d'Etudes Politiques de Paris ou *Sciences Po*) et le Lycée Saint Exupéry de Fameck.

L'esprit de la convention : depuis 2001 *Sciences Po* offre une voie d'accès originale en première année réservée à des élèves relevant de l'éducation prioritaire. Son objectif est d'enrichir l'ouverture sociale de son recrutement et de sensibiliser des élèves qui ne s'orientent pas habituellement dans ce type d'études supérieures à cause de représentations erronées et de raisons sociales.

Les élèves concernés. Quelle que soit la série, il s'agit de tout élève volontaire et manifestant de l'intérêt, de la motivation et possédant les pré requis pour ce mode de recrutement : bonne culture générale, grandes capacités de travail et d'autonomie, curiosité intellectuelle, qualités de discernement et de raisonnement, bonne maîtrise de l'expression écrite et orale ainsi que d'une langue étrangère au moins.

La sélection des candidats. Dès le premier trimestre de l'année de terminale s'opère une présélection à partir du parcours scolaire et du mérite des candidats volontaires. L'épreuve d'admissibilité a pour support un dossier de presse qui comporte une note de synthèse et une note de réflexion sur un thème d'actualité librement choisi par les candidats. Ce dossier est présenté lors d'un entretien oral de 30 minutes mené par des professeurs de l'établissement. Le jury d'admissibilité composé des professeurs interrogateurs et présidé par le Proviseur opère la sélection pour le « grand oral de Paris » à partir du profil scolaire et de la performance orale des candidats.

Accompagnement des candidats. Une journée à Paris est consacrée à la visite des locaux, à la participation à des cours et à une réunion avec des étudiants et des professionnels. Dans le lycée sont organisées des réunions régulières, individuelles et collectives, pour maintenir la motivation ; des séances d'aide à l'utilisation du traitement de texte et de préparation à la synthèse de documents ; des séances de préparation à l'entretien oral ; des interventions d'étudiants et de professeurs de *Sciences Po*.

Mots clés

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Lycée d'enseignement général ZEP-REP	Partenariat	Indifférent	Education civique, ECJS Français Histoire, Géographie Informatique Interdisciplinarité Langues vivantes Philosophie Sciences économiques et sociales

<p align="center">Partenariat avec l'IEP de Paris dans le cadre de la procédure «Conventions Education Prioritaire»</p>
--

1. CADRE

1.1 Motifs de la Convention

Soucieux d'apporter une réponse originale à la question de l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur sélectif, Sciences Po a mis en place, en 2001, un dispositif spécifique permettant de sélectionner des lycéens relevant de l'Education Prioritaire en vue de leur admission à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Notre établissement est partenaire de ce projet depuis 2001.

Selon la Convention Education Prioritaire (CEP) :

« L'ensemble des établissements d'enseignement supérieur sélectif recrutent majoritairement leurs étudiants par des procédures de sélection qui permettent bien de repérer les candidats de qualité mais qui comportent certains biais sociaux. Or, l'insuffisance de l'ouverture sociale à l'entrée de ces établissements présente des inconvénients. D'une part, en fermant les voies de l'excellence à ceux qui n'ont pas la chance de disposer d'un environnement familial économiquement fort ou culturellement porteur, elle affaiblit la légitimité de celles-ci. D'autre part, en excluant tous les talents qui tardent à s'épanouir en raison de blocages sociaux, elle prive de la diversité des origines, garante de richesse intellectuelle, tous ceux qui aspirent à exercer de hautes responsabilités et limite leur connaissance directe de pans entiers de la société ».

La procédure d'entrée en premier cycle par le moyen de l'examen écrit favorise, de fait, la reproduction sociale des élites au détriment de l'égalité des chances et de la diversité. En 1998 seulement 3% des étudiants admis par cette voie étaient issus de catégories socio-professionnelles (CSP) défavorisées. Depuis 2001, 189 étudiants ont été recrutés par la procédure CEP et entre 50% et 60% d'entre eux sont issus de CSP défavorisées.

Le lycée Saint-Exupéry est un établissement d'en

1.2 Procédure de sélection

Selon la Convention Education Prioritaire « *Sciences Po organise conjointement avec l'ensemble des établissements partenaires la procédure de sélection. Celle-ci implique en effet l'engagement des équipes enseignantes qui sont les mieux placées pour reconnaître le mérite et les talents de leurs élèves. Une présélection, fondée sur l'examen du parcours scolaire du candidat et l'évaluation de son mérite, est opérée dans l'établissement par les équipes pédagogiques. Les candidats présentent en outre devant un jury d'admissibilité constitué au sein de l'établissement, un travail de recherche et de réflexion* » qui depuis cinq années prend la forme d'un dossier de presse. Les établissements partenaires doivent certes respecter le même cahier des charges concernant le dispositif de sélection mais bénéficient aussi d'une large autonomie dans la mise en œuvre de l'action. Cela nous a permis de déterminer des modalités de repérage, d'accompagnement et de sélection des élèves, propres à notre établissement.

2. OBJECTIFS

- *Pallier les biais sociaux d'un mode de recrutement qui ignore certains talents*
- *Réduire le phénomène d'autocensure*
- *Encourager l'effort et le travail*
- *Améliorer l'image du lycée*

3. MISE EN ŒUVRE

3.1 Equipe pédagogique

4 professeurs s'investissent de manière régulière dans le suivi et l'accompagnement des candidats. Parmi eux, 2 coordonnateurs qui assurent l'organisation de l'action au sein de l'établissement et le relais avec Sciences Po. Une dizaine d'autres professeurs volontaires complète ce dispositif en intervenant lors de séquences de travail particulières et lors de l'oral d'admissibilité. Les disciplines concernées habituellement sont les sciences économiques et sociales, l'histoire géographie, la philosophie, les lettres, les langues, la documentation, l'éco gestion.

3.2 Qualités attendues et repérage

La curiosité intellectuelle, la capacité d'adaptation et de travail soutenu, une bonne maîtrise de l'écrit et de l'oral ainsi que d'une langue vivante, l'investissement personnel et la motivation constituent le « type idéal » du candidat potentiel. Si nous nous en tenions à ce profil de bon élève le recrutement se ferait exclusivement sur les compétences acquises et exclurait de facto des personnalités et des potentialités intéressantes. L'expérience nous a montré que certains élèves pouvaient consolider un profil inégal dès lors qu'ils étaient motivés par le projet, par exemple en redoublant d'efforts pour améliorer leurs résultats scolaires.

Nous avons donc choisi de repérer les élèves selon deux indicateurs. D'une part un indicateur purement scolaire : le profil scolaire de l'élève équivalant à une réussite vraisemblable au Bac dès le premier groupe d'épreuves avec une marge de progression. D'autre part un indicateur non scolaire : la personnalité et les motivations de l'élève, notamment l'implication personnelle, l'ouverture d'esprit, le niveau de persévérance et le sens du défi. Ces critères peuvent se manifester, par exemple à travers l'engagement dans des activités périscolaires ou extrascolaires (animation d'un club, participation à la rédaction du journal du lycée, activité associative), par l'intérêt exprimé pour les événements contemporains...

La chronologie de l'organisation du repérage des élèves s'établit comme suit : en classes de seconde et de première les professeurs principaux donnent une information générale sur le projet. Fin mai ou début juin, des élèves de première (toutes séries confondues) intéressés et/ou conseillés par leur professeur principal assistent à une réunion d'information animée par les coordonnateurs du projet et un ancien élève de l'établissement qui est entré à Sciences Po par la procédure CEP. Cette année, 33 élèves y ont participé. Fin septembre, une deuxième réunion d'information est réalisée auprès des élèves de terminale via le relais des professeurs principaux. Animée par l'équipe Sciences Po du lycée, elle a une double fonction : rappeler la nature du projet et présenter l'organisation du travail de l'année pour les élèves qui s'engageraient dans le projet. L'engagement formel a lieu début octobre. En 5 ans cela a concerné 15 à 20 élèves en moyenne par année.

3.3 Accompagnement

Depuis le début, nous avons fait le choix de l'accompagnement et non pas de la préparation. Deux raisons essentielles ont motivé ce choix. D'une part, dans la perspective de l'admissibilité, il faut privilégier l'éclosion des talents et l'affirmation des personnalités plutôt que le « formatage » de candidats dans la perspective d'un concours, ce qui serait contraire à l'esprit même de la Convention Education Prioritaire qui vise à privilégier l'excellence dans la diversité. D'autre part, certains élèves qui s'engagent dans le projet ne souhaitent pas nécessairement intégrer Sciences Po mais cherchent légitimement à bénéficier de certains effets induits. Par exemple préparer un dossier de presse, le présenter à l'oral pour voir ce dont ils sont capables ; visiter les locaux de Sciences Po à Paris et y assister à un cours.

3.3.1 Réunions de suivi

A raison de deux fois par mois nous rencontrons le groupe d'élèves engagés dans le projet entre 12h45 et 13h30. Nous avons choisi de rendre ces rencontres obligatoires afin de disposer ainsi d'un indicateur de motivation. Au cours de ces rencontres nous précisons le cahier des charges du dossier de presse, donnons des conseils sur la recherche de documents en collaboration avec le CDI et sur l'utilisation de l'outil informatique, répondons aux interrogations concernant le choix de la problématique. Ces rencontres apportent encore une forme d'aide ou d'encouragement psychologique, puisque chaque élève constate qu'il partage avec les autres les difficultés de la tâche qui sont nombreuses. Ce type d'exercice tout à fait inhabituel dans le cadre des études secondaires, demande un effort original de recherche, d'autonomie, de réflexion critique et implique un investissement dans le temps et le travail qui s'ajoute à l'investissement purement scolaire. Il peut arriver qu'un élève suive plusieurs événements en même temps (le travail de recensement d'articles de presse s'en trouvant alourdi) et se décide au dernier moment sur le choix de son thème. Puisque la période de référence de 6 semaines (généralement sur décembre et janvier) leur est imposée, c'est la conjonction de l'actualité et des centres d'intérêt de l'élève qui va déterminer le choix définitif. Cette année les 12 dossiers de presse rédigés concernent les thèmes suivants : les violences urbaines ; le miracle économique chinois ; l'occident et l'islam ; les ZEP ; la crise des banlieues ; la discrimination positive ; la crise des banlieues ; le gouvernement Villepin ;

la laïcité ; la gestion des catastrophes naturelles ; les femmes en politique ; les perspectives financières européennes.

3.3.2 Visite à Paris

Les candidats sont accueillis une journée dans les locaux parisiens, généralement au cours du mois de janvier. Les élèves, plongés dans la réalité particulière de l'enseignement dispensé à Sciences Po, assistent à un cours, suivi d'une rencontre avec des professionnels, des enseignants et des étudiants issus de la Convention Education Prioritaire dont l'objectif est d'échanger sur les différents débouchés professionnels offerts par les études à l'IEP et de confronter les expériences. Cette visite constitue un temps fort dans l'expérience du projet. Nos élèves sont impressionnés par le fait d'avoir pu accéder à ce lieu qu'ils se représentaient comme fermé, réservé à une élite et peuvent y trouver un élément supplémentaire de motivation.

Lors des trois premières années, la visite se réalisait en une seule journée. Compte tenu des distances et du temps de trajet les élèves ne pouvaient pas tirer pleinement bénéfice de la visite. Pour la deuxième année et en accord avec les élèves et leurs familles, la sortie à Paris se déroule sur deux journées comprenant une nuit dans une auberge de jeunesse. Ainsi, cette année, nous avons pu organiser une visite du Musée d'Orsay le dimanche après-midi, le lundi étant consacré à Sciences Po.

3.3.3 Entraînement vidéo

En lien avec l'équipe pédagogique, 3 professeurs de Sciences Po interviennent dans l'établissement, lors d'une demi-journée, afin de conseiller les candidats sur la prise de parole en public devant caméra vidéo. Chaque élève doit s'exprimer à tour de rôle pendant une quinzaine de minutes à propos de son thème de travail et de ses motivations. Les performances orales sont ensuite analysées collectivement. Nous constatons que cette séance est très profitable pour les élèves qui se découvrent devant l'œil impitoyable de la caméra et en particulier pour les plus timides d'entre eux qui se révèlent capables de jouer le jeu. Au-delà de la seule perspective de l'admission à Sciences Po il y a là une occasion supplémentaire de travailler la confiance en soi et la projection dans la vie sociale et professionnelle.

3.3.4 Ressource CDI

Les documentalistes sont disponibles pour accompagner les élèves pendant les différentes étapes de la réalisation du dossier de presse et pour faciliter l'accès aux ressources nécessaires. Différentes actions ont ainsi été mises en place :

- les documentalistes apportent aux candidats un regard extérieur sur leur travail et font profiter les élèves de leur connaissance du fonds documentaire et des stratégies de recherche.
- Une co-animation est assurée pour initier les élèves à l'utilisation d'outils spécifiques mis à leur disposition : sitographies, exploitation des sites de presse en ligne, utilisation des cdroms d'Alternatives Economiques et de Regards sur l'Actualité.
- Des ressources spécifiques sont proposées :
 - Sur l'Intranet du CDI avec une sélection des sites de presse utilisables et des liens vers différents sites utiles,

- Dans le CDI avec la mise en valeur d'ouvrages concernant des sujets d'actualité et avec la mise à disposition d'une sélection d'anciens dossiers présentés par des élèves reçus à Sciences Po.
- Les conditions d'accès au CDI sont facilitées :
 - Les élèves peuvent faire des va et vient afin de photocopier les documents qu'ils veulent,
 - Le prêt de documents est facilité afin de répondre à leurs besoins.

3.3.5 Aide méthodologique à la synthèse de documents

Le dossier de presse contient une synthèse de documents, exercice auquel nos lycéens n'ont jamais été confrontés. Ils parviennent aisément à collecter des articles de presse variés traitant du thème qu'il ont choisi, mais ils ont l'impression de ne pas savoir « par quel bout » prendre tous ces documents pour en faire une synthèse claire et concise. Nous avons donc estimé qu'il pouvait être utile de leur proposer une aide méthodologique sur 2 séances de 45 minutes. Ces séances ont lieu au moment de la période de recherche des articles et en dehors du temps scolaire, généralement entre 12h45 et 13h30. Elles sont animées par un professeur de lettres qui enseigne la synthèse de documents en classe de BTS, et qui adapte sa méthodologie au dossier de presse demandé.

Lors de la première séance, le professeur distribue un document méthodologique ([cf. annexe 1 : Aide méthodologique à la synthèse de documents](#)), le lit, le commente et répond aux questions des candidats. La seconde séance est plus pratique : le professeur propose aux élèves de travailler sur un sujet de BTS pour appliquer la méthode (il est en effet plus commode, moins long et moins fastidieux de travailler sur 5 documents type BTS que sur une dizaine d'articles de presse). Il leur laisse d'abord le temps de lire/parcourir les documents, puis leur propose un tableau analytique/synoptique déjà complété, dégagant les idées essentielles de chaque document (faire compléter le tableau par les élèves eux-mêmes prendrait trop de temps compte tenu que ces séances ont lieu en dehors des heures de cours). Les candidats sont invités individuellement à travailler directement sur ce tableau avec des surligneurs, pour repérer les idées qui convergent. Une mise en commun permet ensuite de lister sur le tableau noir les principales notions qui se dégagent (6 à 9 en général), pour élaborer enfin le plan de la synthèse. Cette dernière étape se fait souvent très aisément.

Cette aide méthodologique n'indique pas un chemin à suivre obligatoirement ; elle propose simplement une manière de travailler. Aux candidats de l'adapter à leur personnalité – ou de ne pas l'adopter. Les élèves nous disent en général que ces séances les ont rassurés, et que l'exercice leur paraît finalement plus technique que difficile. Ils savent désormais « par quel bout » prendre leurs articles.

3.4 Admissibilité

La procédure d'admissibilité est conduite par l'équipe pédagogique du lycée et doit respecter un cahier des charges établi lors du conventionnement.

Constitution d'un dossier de presse : les lycéens constituent un dossier de presse sur le thème de leur choix. La période de référence (6 semaines) est fixée par chaque lycée. Les articles doivent être issus de sources variées (plusieurs grands quotidiens nationaux par exemple). Nous conseillons dans la mesure du possible d'y adjoindre quelques articles en langue étrangère.

Les lycéens complètent ce dossier par une synthèse (jusqu'à 2 pages dactylographiées) et une réflexion personnelle (jusqu'à trois pages dactylographiées). Nos élèves disposent de 15 jours pour la rédaction.

Epreuve orale. Les lycéens défendent leur dossier et leurs motivations face à une commission d'oral interne au lycée.

La grille d'évaluation a été réalisée par des professeurs du lycée (cf. [annexe 2 : Grille d'évaluation admissibilité](#)).

Sélection. Le jury du Lycée présidé par le chef d'établissement sélectionne les candidats qu'il présente à Sciences Po et motive son avis. Les décisions d'admissibilité sont prises avant la fin du mois d'avril.

3.4.1 Dossier de presse

Un exemple de synthèse et de réflexion personnelle rédigées par une élève de la promotion 2005 sur le thème du « Conflit israélo-palestinien » est joint en [annexe 3](#).

3.4.2 Epreuve orale

La commission d'oral se compose de 4 professeurs de disciplines différentes n'ayant pas les élèves interrogés en classe par souci d'objectivité. Cette année, l'interrogation des 11 candidats a été répartie sur 2 demi-journées et 4 commissions différentes.

Pour chaque candidat nous prévoyons un créneau d'1h30 qui se décompose en trois temps : 30 minutes pour l'évaluation du dossier de presse ; 30 minutes pour l'interrogation ; 30 minutes pour la délibération.

L'examen du dossier a lieu en l'absence du candidat. Les professeurs qui ont disposé d'une quinzaine de jours pour l'étudier échantent leurs conclusions sur la prestation écrite en tenant compte de deux types de critères dont les candidats ont eu préalablement connaissance. Des critères formels : le candidat a-t-il bien respecté les consignes de l'épreuve ? Comment a-t-il présenté et structuré son dossier ? A-t-il fourni un travail de recherche sérieux ? Présente-t-il des qualités d'expression écrite satisfaisantes ; des critères techniques et intellectuels : le candidat a-t-il été capable de réaliser une synthèse des documents réunis avec rigueur, objectivité et mise en relief satisfaisantes ? Développe-t-il une problématique claire et pertinente avec un véritable effort d'analyse critique, de discernement, de réflexion personnelle, d'approfondissement du sujet ?

Pour l'épreuve orale, l'élève dispose de 10 minutes pour présenter son dossier, suivies d'un entretien de 20 minutes. Il s'agit de vérifier sa capacité à dialoguer et sa maîtrise du sujet, la qualité de sa réflexion personnelle.

3.4.3 Décision

Réuni dans les jours qui suivent l'épreuve orale, le jury d'admissibilité composé du chef d'établissement et d'au moins un membre de chacune des commissions d'interrogation examine l'ensemble des candidatures en s'appuyant sur trois éléments : la performance obtenue lors de l'épreuve d'admissibilité (grille d'évaluation) ; le profil scolaire (livret scolaire) ; la personnalité et la motivation (impressions de l'équipe pédagogique). La conjonction de ces trois critères nous permet, par exemple, de « donner sa chance » à un élève dont la performance à l'épreuve orale a été très moyenne mais qui reste toutefois méritant compte tenu de sa motivation, de son investissement dans le projet et qui dispose d'une marge de progression.

3.4.4 Suivi

Suite à la décision d'admissibilité, nous organisons un entretien de 30 minutes avec chacun des candidats pour faire le point. Cette démarche est particulièrement importante pour les élèves qui n'ont pas été retenus pour l'admissibilité. Nous devons non seulement rendre

compte de l'évaluation de leur travail et de leur parcours mais aussi montrer le caractère formateur de ce que certains pourraient ressentir comme un « échec ». En règle générale les élèves admettent que leur investissement n'a pas été vain, que l'expérience a été enrichissante : par exemple en reconnaissant le bénéfice de s'être confrontés à la difficulté. C'est aussi le moment de rediscuter de leur ambition : par exemple à propos d'un projet de demande de CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles).

Fin mai, nous organisons un dernier entretien de 30 minutes à l'adresse des élèves admissibles. Il s'agit d'une sorte d'oral « blanc » au cours duquel les candidats sont interrogés par quelques professeurs sur leurs centres d'intérêts, leurs projets, leur personnalité. Nous leur prodiguons une dernière fois quelques conseils de bon sens relatifs à la confiance en soi et à l'affirmation de soi dans la perspective de l'épreuve orale d'admission qui aura lieu à Sciences Po Paris après les épreuves écrites du bac.

3.5 Admission

La procédure d'admission consiste en un entretien oral de 30 à 40 minutes environ. Si l'entretien peut porter dans un premier temps sur le dossier de presse, il porte en grande partie sur des questions de société ou d'actualité ou sur le parcours du candidat. Son objectif est de permettre au candidat de mettre en valeur des qualités de réflexion, d'argumentation et de curiosité intellectuelle.

4. BILAN

4.1 Résultats

A ce jour, sur 189 étudiants admis par la procédure CEP, 17 sont issus de notre établissement.

Synthèse des résultats obtenus

<i>Résultats Années</i>	<i>Présentés</i>	<i>Admissibles</i>	<i>Admis</i>
2001	12	7	4
2002	10	6	4
2003	12	7	2
2004	8	5	2
2005	15	11	5
2006	11	7	En cours

Taux d'admissibilité

Années	Taux	Nombre de candidats	Taux d'admissibles
2001		12	58.3 (7)
2002		10	60 (6)
2003		12	58.3 (7)
2004		8	62.5 (5)
2005		15	73.3 (11)
2006		11	63.6 (7)
Moyenne		11.3	62.6

Le taux moyen d’admissibles au regard du nombre de candidats présentés est de 62.6%. Les variations annuelles observées (de 58 à 73%) confirment la motivation, le sérieux et la cohérence des profils des candidats, ainsi que l’impact des actions de sensibilisation et d’accompagnement menées par l’équipe pédagogique.

Taux d’admission

Années	Taux	Nombre de candidats admissibles	Taux d’admis
2001		7	57.1 (4)
2002		6	66.6 (4)
2003		7	28.6 (2)
2004		5	40 (2)
2005		11	45.4 (5)
Moyenne		7.2	47.5

Le taux moyen de candidats admis au regard du nombre d’admissibles est de 47% et au regard du nombre de candidats présentés est de 29.8% .

Les variations du taux de réussite reflètent les partis pris de l’établissement relativement à l’esprit de la Convention :

- le choix de l’accompagnement plutôt que celui de la préparation,
- la prise en compte du profil scolaire et la personnalité de l’élève.

Origine des admis par séries :

Série L : 6 ; série ES : 9 ; série S : 1 ; série STT : 1.

Nous pouvons noter une concentration sur les filières L et ES (89%), avec dominante ES, qui peut s’expliquer ainsi :

- un rapport assez « naturel » entre la curiosité, la formation des élèves et l’objet des études à Sciences Po,
- une représentation et une implication moins importantes des professeurs des disciplines scientifiques et technologiques dans le projet,
- d’autres orientations post-bac retenues assez tôt dans la scolarité par les élèves de S,
- le niveau généralement insuffisant des élèves de STT.

4.2 Evaluation au regard des objectifs

Pallier les biais sociaux d’un mode de recrutement qui ignore certains talents

L’intégration et la réussite à Sciences Po sont très satisfaisantes. Mise à part la démission d’une étudiante de la promotion 2002 qui au début de la 1^{ère} année s’est découvert un autre projet d’études, les 16 autres poursuivent une scolarité normale. Certains obtiennent même de brillants résultats. Les 4 étudiantes de la promotion 2001 poursuivent actuellement leur scolarité en 5^{ème} année en Master.

Nous constatons toutefois que cette intégration se fait progressivement au cours de la 1^{ère} année. Selon enquête menée par Sciences Po auprès des étudiants CEP, à la question « vous

sentez-vous différents des autres étudiants de Sciences Po ? », les étudiants de 1^{ère} année répondent à 50% oui et à 50% non, alors qu'en 2^{ème} année ils répondent « non » à l'unanimité. Les contacts réguliers que nous entretenons avec nos anciens élèves laissent apparaître plusieurs raisons : l'énorme charge de travail qui leur est imposée ; la confrontation à de nouvelles méthodes de travail privilégiant la recherche personnelle et les capacités de synthèse (lors des conférences de méthode l'étudiant doit exposer son travail selon une forme et dans un temps déterminés) ; le facteur de l'éloignement familial pour ceux qui poursuivent leurs études à Paris ; le décalage culturel, linguistique et idéologique.

Réduire le phénomène d'autocensure

Jusqu'alors, la plupart des élèves n'avaient jamais entendu parler de Sciences Po ou n'envisageaient pas de se diriger vers ce type d'études, considérant que cela leur était inaccessible, réservé à une élite sociale et culturelle. La possibilité, pour certains d'entre eux, d'y être admis et d'y réussir, contribue à revaloriser l'image de soi, l'ambition et l'idée que l'école peut jouer encore le rôle d'ascenseur social (cf. [annexe 4 : témoignage d'un ancien élève de l'établissement, en première année](#)).

Encourager l'effort et le travail

La participation au projet suscite une dynamique de travail qui produit des effets positifs sur les résultats scolaires des candidats motivés. Par exemple, les élèves ont tout intérêt à obtenir les meilleures notes possibles lors du bac blanc puisque la procédure d'admission implique de joindre justement une copie de bac blanc au dossier.

Nos 17 élèves admis à Sciences Po ont obtenu une mention au baccalauréat (4 assez bien ; 10 bien ; 3 très bien). Leur investissement dans le projet a contribué, pour une part, à l'obtention de ces résultats.

Améliorer l'image du lycée

Si on ne peut pas vraiment parler d'un effet Sciences Po sur l'image de l'établissement, on peut par contre dire que l'établissement a bénéficié d'une couverture médiatique régulière et surtout que de nombreux jeunes ont vu leur parcours et leurs qualités mis en avant.

Cette expérience a permis de montrer au grand public, aux élèves et aux enseignants du secteur que l'on pouvait être scolarisé en zone d'éducation prioritaire, au cœur d'une zone urbaine sensible et accéder à l'excellence.

4.3 Bénéfices

Renforcement des échanges et des pratiques interdisciplinaires

Les spécificités de l'accompagnement et de l'évaluation des élèves induisent une articulation des compétences des enseignants et une coopération suivie créant un noyau de professeurs pleinement engagés dans le projet depuis plusieurs années.

Contribution à la mise en place d'une dynamique d'établissement autour de la presse

En proposant à quelques élèves de manipuler de façon régulière la presse dans un objectif bien précis de réalisation, le projet Sciences Po a favorisé la mise en place d'une réflexion sur l'utilisation des médias par les élèves. C'est à partir de cette réflexion qu'une dynamique a pu être créée à l'échelle de l'établissement aboutissant à l'organisation d'un projet presse d'importance avec pour objectif principal d'amener un maximum d'élèves à devenir lecteurs et utilisateurs avertis de la presse.

Depuis la rentrée 2004 ce projet presse a été mis en place dans l'établissement. Il s'articule autour d'une action académique (inscrite dans le cadre de l'Appel d'Offre Globalisé) et d'une expérimentation au niveau national en collaboration avec la DESCO (Direction de l'Enseignement Scolaire du Ministère) et le CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information). Il touche un effectif large (11 classes en 2004/2005, 17 en 2005/2006) et s'articule autour de différentes actions : revue de presse, dossier de presse,

- Ces deux derniers domaines nécessitent l'usage d'un instrument de mesure approprié. A cet effet, nous avons élaboré cette année un questionnaire de sondage (cf. **annexe 5**) qui a été envoyé, courant juin, à la totalité des élèves ayant participé au projet depuis 2001. L'exploitation des données se fera au cours de l'année 2006-2007.

ANNEXES

Annexe 1 : Aide méthodologique à la synthèse de document

Annexe 2 : Grille d'évaluation pour l'épreuve d'admissibilité

Annexe 3 : Exemple de synthèse et de réflexion rédigées par une élève

Annexe 4 : Témoignage d'un ancien élève de l'établissement, étudiant de première année

Annexe 5 : Questionnaire de sondage

MÉTHODOLOGIE :
LA SYNTHÈSE DE DOCUMENTS /
DOSSIER DE PRESSE / PARTENARIAT SCIENCES PO.

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

1.1. COMPOSITION DU DOSSIER

- 10 à 15 articles regroupés autour d'un même sujet, d'un même thème
- penser à intégrer des dessins de presse (caricatures...), des graphiques etc.
- réfléchir à une problématique qui sera ensuite précisée / rectifiée en fonction des lectures.

1.2. REGLES GÉNÉRALES

CE QU'IL FAUT FAIRE	CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE
Confronter les articles en fonction de la problématique	
Présenter cette confrontation de manière synthétique, organisée, composée	Juxtaposer des résumés de chaque article
Être objectif , rester fidèle aux idées des articles (même si on ne partage pas certaines analyses...)	Donner son opinion personnelle , commenter, expliquer, rajouter des exemples personnels...
Être concis	« délayage »
Reformuler les idées des auteurs	Recopier des passages, faire des montages de citations
Rappeler régulièrement quels sont les journaux consultés	

2. LA DÉMARCHE À SUIVRE.

2.1. ETAPE 1 : 1^{ère} APPROCHE DES ARTICLES

2.1.1. Après la première lecture, dégager l'idée générale de chaque l'article

2.1.2. 2^{de} lecture :

- repérer le plan de l'article (directement sur la photocopie)
- surligner les éléments essentiels qui semblent en rapport avec la problématique choisie

2.1.3. Si nécessaire, préciser / rectifier cette problématique.

2.2. ETAPE 2 : TABLEAU SYNOPTIQUE

- 2.2.1. On peut déjà, dès cette étape, s'intéresser aux rapports entre les différents articles : → convergence (même idée présente dans plusieurs articles)
→ complémentarité (certains articles présentent la situation, d'autres analysent les causes, d'autres proposent une illustration...)
→ divergence (thèses opposées... cf. les orientations politiques des journaux)

2.2.2. Elaboration du tableau synoptique.

→ nb de colonnes = nb d'articles ou autres documents de presse
utiliser plusieurs pages **recto**.

Doc 1 : journal / date / auteur de l'article	Doc 2	Doc 3	Doc 4	Doc 5

→ pour chaque article, dégager les idées essentielles en relation avec la problématique en les notant (= reformulant) dans le tableau. La disposition des notes doit rendre **visible** le plan du texte, pour simplifier la confrontation.

→ quand le tableau est rempli, choisir des stylos / surligneurs de couleurs différentes : souligner / surligner les idées identiques, celles qui se complètent, celles qui s'opposent etc.

→ sur une page, regrouper les idées proches

⇒ opérer un premier classement, qui servira à l'élaboration des § (= des sous-parties de la synthèse) : 6 à 9 « idées », en général.

2.3. ETAPE 3 : DU TABLEAU SYNOPTIQUE AU PLAN DE DEVELOPPEMENT

2.3.1. Organiser les 6 à 9 « idées » en 2 ou 3 parties (2 § + 2§ + 2§ ou 3§ + 3§ ou 3§ + 3§ + 3§...)

2.3.2. Pas de plan type, mais les plans couramment utilisés en histoire-géographie ou en sciences économiques sont opérationnels ici.

3. REDACTION D'UN PARAGRAPHE.

- mêmes principes que la dissertation :

→ **un § = une idée, une idée = un §.**

Tout le § doit être organisé autour de cette idée.

Un § est une **sous-partie**, et non toute une partie.

- 1^{ère} phrase du § = idée directrice du §. Elle doit être énoncée clairement.

- contenu du § :

- Mentionner régulièrement les noms des journaux utilisés (cela permet d'éviter d'ajouter des commentaires).

- **reformuler** les idées des journalistes. On peut s'autoriser quelques rares citations entre guillemets. Veiller à bien restituer les idées essentielles, de manière précise.

- varier les façons d'insérer les références aux journaux (« selon le reporter de *Libération* », « Untel pense que », « *Le Monde* au contraire estime que », « *Courrier International* propose une analyse des causes », « *Le Figaro* met l'accent sur », « le dessin d'Untel évoque », « l'article d'Untel définit telle chose », « le personnage créé par Untel illustre bien cette idée », « *L'Humanité* défend la thèse selon laquelle » etc.

- **lier, enchaîner** les idées entre elles à l'intérieur du § (ne pas se contenter de juxtaposer les idées), pour bien montrer qu'on « circule » d'un document à l'autre.

4. INTRODUCTION - TRANSITION(S) - CONCLUSION

4.1. INTRODUCTION

- entrée en matière (thème choisi...)
- évocation rapide des journaux utilisés en rappelant la période
- problématique
- annonce du plan (uniquement les grandes parties)

4.2. TRANSITION(S)

- rappel « grande partie » précédente
- annonce « grande partie » suivante

4.3. CONCLUSION

- bilan, récapitulation de l'essentiel (= réponse à la problématique)
- ouverture : perspectives d'avenir, ou élargissement vers une problématique plus vaste...

5. DERNIERES REMARQUES

Respecter **scrupuleusement** les règles de rédaction (orthographe, syntaxe...) et suivre **impérativement** les consignes de présentation (espaces, alinéas...). L'ensemble ne doit pas dépasser 2 pages dactylographiées.

Annexe 2

GRILLE D'ÉVALUATION (oral)	Indice	Coefficient	Indice coefficient
EVALUATION DES DOCUMENTS ECRITS			
<i>Respect du cahier des charges</i>		1	
DOSSIER			
Expression écrite (correction de la langue, qualité de style)		4	
Présentation générale et soin		1	
Organisation des documents		2	
Présence de documents variés et pertinents		2	
NOTE DE SYNTHÈSE			
Capacité à mettre en valeur l'essentiel		4	
Rigueur et objectivité		2	
NOTE DE REFLEXION			
Présence d'une problématisation claire et pertinente		4	
Qualité de la réflexion personnelle		4	
EVALUATION DE LA PRÉSENTATION ORALE			
ORAL (10 mn)			
Elocution et expression		2	
Animation du discours, force de conviction		2	
Présence d'un discours argumenté efficace		4	
Structuration de la présentation		2	
Respect du temps imparti		1	
ENTRETIEN (20 mn)			
Capacité à dialoguer et à répondre aux questions posées		4	
Appropriation réelle des documents utilisés, maîtrise du sujet		4	
Réflexion personnelle et justification des choix opérés durant l'élaboration du travail		5	

INDICES :

- Très insuffisant : 0
- Insuffisant : 1
- Bien : 2
- Très Bien :

Total :

TEMOIGNAGE

Propos recueillis auprès d'un étudiant actuellement en 1ère année.

Quand as-tu été informé du projet Sciences Po ? Et par qui ?

En troisième par ma cousine qui avait tenté le projet. En seconde ensuite, mon professeur de sciences économiques et sociales m'a longuement parlé de Sciences Po.

Une personne a-t-elle joué un rôle décisif dans ta participation au projet ?

Le professeur de sciences économiques et sociales que je viens de citer. Dès la classe de seconde j'étais passionné par l'économie et les langues, et ce professeur m'a dit que Sciences Po offrait des possibilités d'études qui correspondaient tout à fait à mes attentes.

Justement, avais-tu un projet d'orientation post bac bien défini ?

Je veux faire de l'audit ; je me destine donc à faire un master de finances.

Que penses-tu de l'accompagnement réalisé par les professeurs du lycée tout au long de l'année de terminale ?

Super bien. Franchement, il n'y a pas ça ailleurs ; j'en ai encore discuté récemment avec des élèves d'autres lycées conventionnés. Les professeurs de Fameck ont un contact très proche avec les élèves ; ils s'investissent beaucoup et nous soutiennent vraiment.

La sortie à Paris a-t-elle été décisive au niveau de la motivation ?

C'était bien, mais contrairement à d'autres candidats qui se voyaient déjà à Sciences Po et étaient sur un nuage, j'ai toujours gardé la tête froide. Je préfère ne pas m'enthousiasmer pour éviter les désillusions. Je procède par étapes, et au moment de la sortie à Paris j'étais plus préoccupé par mon dossier de presse et mon oral d'admissibilité. De même, les oraux blancs que vous avez organisés fin mai étaient à mon goût mal placés, car à ce moment là, ma priorité était les révisions pour le bac.

Revenons au dossier de presse ; as-tu éprouvé des difficultés particulières ?

Non. J'ai choisi le thème « le PS face à la constitution européenne » car j'adore la politique. Les conseils des professeurs m'ont été précieux pour l'élaboration de ma synthèse.

Et l'oral d'admissibilité au lycée ?

Avec du recul je dirai qu'il m'a fait plus peur que l'oral à Paris. Les questions étaient difficiles et à un moment ils m'ont demandé de m'exprimer en langue étrangère.

L'oral à Paris ?

Cela s'est bien passé. Ils m'ont posé deux questions sur le dossier puis quelques questions sur le bac. Je pense à ce propos, que ma mention très bien a fortement joué dans mon admission. Ils ont également été impressionnés par mon projet professionnel concernant l'audit. Ils m'ont également demandé pourquoi j'avais tenté Sciences Po ; je leur ai répondu qu'une chance s'était présentée et que je n'avais pas voulu passer à côté. De plus cette école correspond tout à fait aux études que je voulais faire.

Justement en cas d'échec quelles études avais-tu envisagées ?

J'avais constitué un dossier pour intégrer un institut franco-allemand en finances à Metz.

Parlons un peu de ta première année à Sciences Po ; Pourquoi Nancy ?

La proximité et l'ouverture sur l'espace germanophone. Assister à des cours et présenter des exposés en allemand constitue un défi qu'il me plaît de relever.

Et tes résultats ?

J'ai eu des notes entre 15 et 17 au premier semestre. Je ne connais pas encore mes notes du second semestre. Je m'en sors donc plutôt bien. Le fait d'avoir fait une filière économique et sociale m'a été d'une grande aide et j'ai eu des bons professeurs au lycée.

As-tu rencontré des difficultés au niveau de l'organisation du travail ?

Au début oui mais très vite on apprend à s'organiser. Je travaille tard le soir et je prends le temps de décompresser le week-end. C'est vital !

Et l'intégration ?

Pas terrible. Je ne me sens pas à ma place. J'ai le sentiment que les étudiants de Science Po vivent dans le passé et ne prennent pas la mesure des enjeux du présent ; bref ils ne connaissent pas la vraie vie. Heureusement que je rentre tous les week-ends.

Dernière question : si cette procédure n'avait pas existé, aurais-tu tenté l'entrée par l'examen ?

Non. D'abord je n'aurais pas su que ça existait. Ensuite j'aurais pensé ne pas avoir le niveau.